## 1. CE QUI NOUS DÉPASSE NOUS UNIT...

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Mes chers Confrères,

La solitude, les accrocs de vie, les peurs de ne pas savoir s'en sortir rôdent dans nos cabinets sans que nous ne le voyons toujours. Il y a des fêlures sourdes en chacun de nous, à certaines périodes de nos vies.

Nous nous accoutumons progressivement aux exclusions, aux solitudes, aux inégalités. Cette banalisation s'est peut-être aggravée ces dernières années. C'est à cela qu'il faut dire « non ». Si résister implique qu'on accepte d'être minoritaire, la confraternité et la solidarité ont un sens indéfectible.



Ecouter, comprendre, informer, reconstruire, c'est tout le sens de notre service d'aide aux avocats.

## MADAME COLOT-BIVORT S'EN VA: UN TOUT GRAND MERCI

Aujourd'hui, Madame Jacqueline Colot-Bivort s'en va après 36 années années de service auprès des avocats. Elle était le sourire, la sagesse et le savoir incarnés. Combien de peurs a-t-elle transformées en espoirs, en accueillant nos confrères fragilisés, en les réconfortant, en leur redonnant confiance et en leur transmettant l'un ou l'autre bon tuyau.

Une grande dame s'en va. Elle croyait prendre paisiblement sa retraite et la voilà accepter un nouveau rôle social important : présider le CPAS de sa commune.

Pour tout ce que vous nous avez donné, pour toutes ces mains fragiles tendues dans l'ombre et que vous avez comblées, chère Madame Colot-Bivort, je vous adresse un immense merci.

## **BIENVENUE À MADAME LEFRANCQ**

Madame Bérengère Lefrancq est psychologue. Elle est désormais notre nouvelle responsable du service social d'AVOCATS.BE. Elle est à votre disposition tous les mardis pendant les heures ouvrables. Elle est joignable à service.social@avocats.be ou ecoute@avocats.be et au numéro de téléphone 02 533 07 98.

Elle intervient en toute discrétion et confidentialité, sans jamais en informer nos bâtonniers ou les instances ordinales.

Elle peut vous aider sur toutes sortes de sujets : couverture en sécurité sociale ? assurance existante (responsabilité professionnelle, incapacité, hospitalisation, maladie, maternité...) dispense de cotisation sociale ? problème de pension ? burn-out ? déprime ? alcool ? harcèlement ?...

Elle est à votre disposition pour vous éviter des catastrophes financières ou sociales et tenter de les juguler. Elle est un coach en réajustement plus qu'un thérapeute. Elle a comme mission de nous aider à nous délabyrinther.

Nos cotisations doivent servir aussi à nous comprendre, à instiller de la confraternité et à reconstruire de la dignité. Ce qui nous dépasse nous unit.

Votre dévoué.

JEAN-PIERRE BUYLE • PRÉSIDENT http://jeanpierre-buyle.avocats.be/